

Tunisia

MC.DEL/71/11
9 December 2011

Original: FRENCH

18EME REUNION DU CONSEIL MINISTERIEL DE L'OSCE

VILNIUS,LITUANIE, 6 ET 7 DECEMBRE 2011

INTERVENTION DE M. SAMIR KOUBAA

AMBASSADEUR REPRESENTANT PERMANENT AUPRES DE L'OSCE
VIENNE

Il m'est agréable de m'adresser au nom de mon pays à cet auguste Conseil dont la tenue coïncide avec la nouvelle donne dans la région et à un moment où la Tunisie vit une transition démocratique historique.

Je souhaite aussi faire part de notre sincère appréciation et gratitude aux Autorités lituaniennes pour la préparation et l'accueil de cette importante Conférence et pour les efforts louables déployés durant la présidence de l'OSCE.

M. le Président

La Tunisie a toujours été active en tant que Pays Méditerranéen Partenaire pour la Coopération et ce depuis l'initiation du Dialogue OSCE à Lisbonne en 1996. Outre les différentes délégations accueillies en Tunisie, mon pays participe régulièrement aux différentes manifestations organisées par l'OSCE et apporte sa contribution à l'édification d'un espace démocratique, de paix, de protection des droits humains fondamentaux, de développement et de prospérité.

C'est ainsi que lors de la Conférence Ministérielle d'Helsinki, tenue en décembre 2008, la Tunisie a présenté un document dans lequel elle a appelé à une nouvelle vision des relations OSCE/PMPC, axée sur l'adoption d'un plan d'action visant les questions d'intérêt commun, la mise en place d'un centre de prévention des conflits en Méditerranée ainsi que l'extension du Fonds de partenariat à toutes les activités de l'organisation impliquant les PMPC.

Cette initiative se base sur les dispositions pertinentes de l'acte final d'Helsinki de 1975 liant la pérennité de la sécurité du continent européen à la promotion d'un climat de paix et de prospérité sur ses frontières sud et soulignant l'importance de la dimension méditerranéenne dans la réalisation des objectifs de l'OSCE.

La Tunisie, tout en se félicitant des avancées enregistrées, a eu néanmoins l'occasion de regretter l'absence de projets concrets et adaptés aux spécificités de la Région Méditerranéenne et, à cette fin, a suggéré en 2009, avec l'appui d'autres pays, l'adoption d'une nouvelle approche du partenariat OSCE/PMPC, basée sur des projets concrets en matière de prévention des conflits par la création, notamment, d'un Centre de Prévention des Conflits en Méditerranée.

Au vu des changements majeurs que connaît la Région Méditerranéenne, il nous semble urgent et opportun que la coopération OSCE/PMPC soit à même de répondre aux nouvelles exigences pressantes du moment.

A ce propos, Je me dois de réitérer nos remerciements à l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE pour l'élan de solidarité effective qu'elle a manifesté avec la Tunisie. Le déploiement de ses équipes d'observation sur tout le territoire Tunisien, composées de plus de 90 parlementaires, soit la deuxième plus grande mission d'observation, s'inscrit dans le cadre du renforcement du courant de dialogue et de concertation entre les deux parties à un moment particulièrement important de l'histoire de la Tunisie et où l'Assemblée Parlementaire s'est engagée à soutenir la transition démocratique notamment à travers l'appui au processus électoral de l'Assemblée constituante, au service des valeurs de la paix, de la sécurité et du développement. Le rapport de cette mission d'observation illustre la réussite exemplaire des élections en Tunisie.

Le succès de cette expérience inédite nous semble conforter l'opportunité et la crédibilité de la coopération OSCE/PMPC à plusieurs niveaux. Cette opération a mis en exergue le rôle important de l'expertise européenne en matière de transition démocratique, particulièrement à travers l'assistance aux processus électoraux dans la Région Méditerranéenne, dans le développement d'une culture de démocratisation institutionnalisée ancrée dans la durée.

Cette expérience a également démontré que la meilleure façon de prévenir les conflits et d'instaurer un climat de paix en Méditerranée passe par le renforcement des initiatives démocratiques ainsi que par la promotion et la protection des droits de l'homme dans la région, conformément notamment aux principes de la sécurité inclusive que prône l'Organisation.

A ce propos, nous souhaitons saisir cette occasion pour réitérer notre appel quant à la redynamisation du Fonds de Partenariat ainsi que son implication dans la mise en œuvre de projets concrets se rapportant notamment au soutien de la société civile, principal garant des libertés et des droits de l'homme, notamment à travers l'organisation dans les pays méditerranéens intéressés, d'ateliers, séminaires et cours de formation, tout en accélérant et simplifiant le processus de prise de décisions pour la tenue de ces activités.

Il est en effet primordial que les contributions extrabudgétaires allouées à ce Fonds soient à la hauteur des attentes et correspondent aux besoins des pays partenaires qui n'ont pas désormais accès au Fonds structurel, réservé exclusivement aux pays membres de l'OSCE.

M. le Président

Les mouvements populaires dans la région ont créé une opportunité sans commune mesure, notamment pour l'OSCE, d'apporter son appui à l'instauration dans la région euro-méditerranéenne d'un espace démocratique, de paix, de protection des droits humains fondamentaux, de développement et de prospérité.

Dans ce contexte, la délégation tunisienne a souligné, lors du processus préparatoire, la nécessité que notre présente Conférence prenne acte de la consolidation récente de la coopération OSCE/PMPC ainsi que de l'importance du rôle joué par la mission d'observation de l'AP-OSCE dans la réussite des premières élections libres transparentes et démocratiques du monde arabe, tout en mettant en exergue le lien entre le soutien au processus démocratique et la dimension sécuritaire dans la coopération entre les parties concernées.

Cette démarche a le double mérite de mettre en valeur les activités entreprises par l'Organisation tout en lançant le message politique positif susceptible d'encourager les pays riverains intéressés à renforcer et élargir le champ de concertation et de coopération avec l'OSCE.

A cet égard, l'extension de la coopération OSCE/PMPC à la réforme des médias, de la police, à l'égalité des genres et au Contrôle démocratique des forces armées conforte la détermination et les efforts déployés par mon pays, depuis mars 2011, dans le sens de ses réformes.

Je souhaite mentionner à ce propos, le rôle exemplaire joué par les forces armées républicaines tunisiennes pour assurer la continuité de l'Etat et des institutions, la protection des citoyens, la gestion honorable des flux massifs de réfugiés à nos frontières sud, la stabilité et l'intégrité du pays, ainsi que la réussite du processus électoral, qui s'inscrivent dans le cadre de l'application des règles de base régissant le contrôle démocratique des forces armées.

M. le Président

Notre approche de la coopération souhaitée entre l'OSCE et les partenaires rejoint notre appel à l'identification d'une nouvelle vision entre les partenaires riverains et d'un traitement différencié en faveur de ces pays à travers la mise en place d'outils de convergence économique et sociale aboutissant, à terme, à la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes, en vue de promouvoir un espace plus ambitieux et plus solidaire et d'édifier un espace économique commun susceptible de favoriser les synergies entre les économies de la région et consolider la paix sociale, la croissance et le développement durable des pays de la rive sud.

Nous sommes confiants que nos partenaires de l'OSCE ne manqueront pas de consolider le processus de partenariat dans l'intérêt mutuel, car nous sommes convaincus que la réussite de l'expérience tunisienne, à laquelle nous croyons et œuvrons sans relâche, aura un impact certain au-delà de ses frontières.

Cette réussite, sera aussi celle de nos partenaires devant cette avancée historique et auxquels il revient d'assurer l'accompagnement immédiat, effectif et adéquat.